CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche Service de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche 122 07

RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 MARS 2018 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLY

OBJET : Projet GIPTIS - Association de préfiguration - Etudes.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'enseignement supérieur et à la recherche, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le projet GIPTIS (Genetics Institute for Patients, Therapies, Innovation and Science) a pour objectif de créer un institut de recherche et de médecine dédié aux maladies rares.

Sous l'impulsion du Professeur Levy, chef de Service Département de génétique médicale à la Timone, Giptis sera porté par une fondation reconnue d'utilité publique et aura pour vocation de regrouper et d'intégrer sur un même site les activités de soins, les activités de recherche fondamentale et clinique et la recherche exploratoire.

Cet institut de recherche et de médecine du futur dédié aux maladies rares, dont 80% d'entre elles ont une origine génétique, s'appuiera sur des partenariats académiques industriels afin d'accélérer le développement de nouvelles thérapies.

Le Département des Bouches-du-Rhône, en partenariat avec la Région, la Ville de Marseille et l'Etat propose de soutenir ce projet. « L'Association de préfiguration de la fondation reconnue d'utilité publique » pilote l'ingénierie financière et les études préalables nécessaires à la réalisation du futur bâtiment sur le campus hospitalo-universitaire de la Timone. Ce projet a fait l'objet d'une programmation au CPER le 13 octobre 2017.

La présente demande vise à apporter un financement de 500 000 € sur un montant de 1 782 068 € montant englobant les études et autorisations préalables qui permettront de réaliser l'avant projet définitif.

Cet institut, dont la réalisation est estimée à 55 millions d'euros, regroupera à l'horizon de 2020 près de 500 salariés (chercheurs, soignants et personnel) doit renforcer l'excellence et l'attractivité du territoire, notamment en matière de retombées scientifiques et médicales.

Une fiche technique et financière est jointe au présent rapport

Le montant de l'affectation est indiqué en annexe au rapport

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

Projet GIPTIS

(Genetics Institute for Patients, Therapies, Innovation & Science) subvention d'investissement

Organisme demandeur	Association de préfiguration de la Fondation Reconnue d'Utilité Publique GIPTIS 8 rue Sainte Barbe 13001 MARSEILLE dossier n°- n°039097 / REC 000103		
Représentant	Président : M. Nicolas LEVY		
Montant sollicite	500 000 €		
Montant total du projet	1 782 068 €		
Mesure	Soutien à l'enseignement supérieur et la recherche CPER 2015-2020,		
Objet	Réalisation des études préalables à la construction de l'institut GIPTIS		
Lieu d'exécution du projet	site du campus hospitalo-universitaire de la Timone avenue Jean Moulin Marseille 5 ^e (intersection avec rue St Pierre)		

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES € HT		RECETTES €	
architectes	1 082 615 €	Etat (FNADT)	150 000 €
bureau d'études	440 545 €	Région	500 000 €
maitre d'œuvre	42 751 €	Conseil départemental	500 000 €
économiste	99 750 €	Ville de Marseille	450 000 €
autres	116 407 €	Fonds propres	182 068 €
Total	1 782 068 €	Total	1 782 068 €

Demande de financement auprès du Conseil départemental : 500 000 €soit 28,1%